

SAISON 2020-2021

REUNION DE BUREAU DEPARTEMENTAL

EXCEPTIONNELLE ET A DISTANCE

Le 15 Octobre 2020



PRÉSENTS	Mme ALLARD et BOURRY MM. BOUSSEAU, CHARBONNIER, JADEAU, HUARD et NICOLAS
INVITÉE	Mme PASTEAU
EXCUSÉ	M. LEFRERE.

Ouverture : 19H45.

OUVERTURE DE REUNION - PRÉSIDENCE

-Ouverture de séance par M. le Président :

***Retour sur les annonces gouvernementales :**

Philippe NICOLAS revient succinctement sur les mesures gouvernementales annoncées hier soir par Monsieur le Président de la République.

***Retour sur la visioconférence de la FFBB :**

Philippe NICOLAS et François HUARD reviennent sur la visioconférence de la FFBB qui s'est tenue le lundi 12.10.2020.

Lors de cette réunion, la FFBB a présenté le dispositif d'échanges entre la FFBB, les Ligues et Comités tous les 15 jours (un lundi sur 2), en adéquation avec les annonces gouvernementales tous les 15 jours, le jeudi.

Notre Comité sera donc sollicité régulièrement à des visioconférences au sujet de l'actualité sanitaire.

***Mise en place de règlements alternatifs dégradés fonction des mesures sanitaires et reports importants :**

Notre Comité doit se mettre en route pour réfléchir à des règlements alternatifs dégradés à mettre en place au cas où un grand nombre de rencontres seraient reportées, où qui ne pourraient pas se jouer, en fonction des mesures sanitaires.

***Report du séminaire des élus des Comités et de la Ligue :**

La Ligue nous a fait savoir que le séminaire du 24.10.2020 est reporté au 27.03.2021, avec les élus des Comités et de la Ligue pour faire le point sur les projets respectifs en cours.

SAISON 2020-2021
REUNION DE BUREAU DEPARTEMENTAL
EXCEPTIONNELLE ET A DISTANCE
Le 15 Octobre 2020

***Organisation du colloque départemental le 24.10.2020 :**

Compte tenu des annonces sanitaires, et du contexte, la question est posée au Bureau quant au maintien du colloque départemental des arbitres et entraîneurs départementaux, qui réunit 80 à 100 personnes.

Delphine PASTEAU évoque les aspects organisationnels en place et envisageables. Elle estime que le temps du repas est un temps de risque de propagation, bien que d'autres solutions alternatives soient envisageables. A savoir que les entraîneurs ne sont soumis à aucun caractère obligatoire de participation au colloque.

Bruno CHARBONNIER évoque à son tour son avis réservé au maintien de ce colloque, sous le format envisagé.

Par ailleurs, il évoque l'aspect obligatoire d'un stage de présaison pour les arbitres au titre de la Charte des Officiels, donc de la nécessité à rencontrer tous les officiels départementaux au cours de la saison.

Il évoque par exemple, que certains colloques dans d'autres Comités se sont déroulés au sujet des nouvelles règles.

François HUARD retient cette idée de visioconférence de façon à recycler tous les officiels. La durée de la visioconférence est ensuite discutée.

Un projet de sectorisation, plus tard dans la saison, est discuté pour regrouper les arbitres départementaux en plus petit nombre.

Les membres du Bureau décident :

***D'annuler le caractère obligatoire du colloque départemental pour les entraîneurs,**

***De maintenir un apport au sujet des nouvelles règles pour les arbitres officiels, sous forme de visioconférence.**

Les arbitres seront convoqués,

Les entraîneurs ne sont pas invités aux visioconférences des nouvelles règles mais la commission technique réfléchit à un potentiel rassemblement dans le second semestre pour ces mêmes entraîneurs de première division départementale afin de leur permettre une formation continue.

***Organisation des stages sur plusieurs jours :**

François HUARD questionne le maintien ou non des autres stages départementaux sur plusieurs jours, qui sont à venir.

Les éléments sont apportés par les membres du Bureau.

L'exigence est de faire respecter scrupuleusement les protocoles sanitaires en place.

Les configurations ressemblent à celles de l'écoles, dans ce contexte, le Bureau ne voit pas d'objection à faire dérouler ces stages, sous réserve du respect des mesures barrières.

SAISON 2020-2021
REUNION DE BUREAU DEPARTEMENTAL
EXCEPTIONNELLE ET A DISTANCE
Le 15 Octobre 2020

GROUPE SANITAIRE

François HUARD fait un point de situation sur le groupe sanitaire.
Un état des lieux est effectué sur les dossiers traités jusqu'à aujourd'hui, bien que peu de dossiers nous soient parvenus cette semaine.

QUESTIONS DIVERSES

**François HUARD évoque que des places pour Cholet Basket sont disponibles mercredi prochain, 21/10/2020.
Les volontaires se font savoir à François HUARD.*

Fin de séance : 20H10.

Thomas BOUSSEAU
Secrétaire Général



Philippe NICOLAS
Président

